

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

149466

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHARIT Abdelghenni

Date de naissance : 15/07/1967

Adresse : 56, Hay Messaoudia R 18 cd CASA

Tél. : 0661976314 Total des frais engagés : 19143,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/02/2023

Nom et prénom du malade : CHARIT Abdelghenni Age : 50,67

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 04/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/23	CH		300 DH	Dr Mohamed Benyamin ORL et Chirurgie Pro-faciale Rue Sidi Abdellah Casablanca 0/05/10 88 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Numéro de l'Ordre	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHEIKH SARL N°600 COTIA HAMRA 2 AV. AL QODS AIN CHOK - CASABLANCA 10663 4337 47-FIX 0808 571	01.02.13	443490

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr M. NIAHLOU D.N.H.A.R.L.U Tél: 0524 88 00 00	08/10/2023	TDM sinus	120000

AUXILIAIRES MEDICAUX

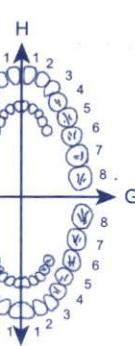
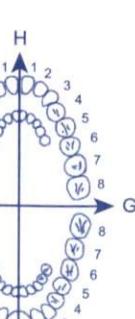
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine

O.R.L et chirurgie cervico-faciale

الدكتور علوان محمد أمين

أمراض جراحة الأنف والأذن والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca

Casablanca le :



Spécialiste de la Thyroïde
أخصائي الغدة الدرقية

- علاج الصمم
- جراحة الغدة الدرقية(الكواطر)
- علاج الدوحة
- علاج الشخير
- الحساسية
- الجراحة بالمنظار
- طبيب سابق بمستشفى 20 غشت الدار البيضاء

دار البيضاء في:

04 Février 2023

Mr CHARIT ABDELGHENI



40,00
COTIPRED 20 MG

74,00
3 cp le matin pendant 5 jours

SEPCEN 500

2101,00
1 comprimé 2 fois par jour * 5 jours
FLOWAIR 10 MG

119,10
1 comprimé par jour pdt 1 mois
RISONEL

2 pulv le matin pendant 3 mois

T=44
PHARMACIE CHARM CHEIKH SARL
Dr DIANI Abdelfatah
N°600 LOTE 1 AMRA 2 AV AL QODS
AIN CHOCK - CASABLANCA
OSM 0522 43 37 47 - FIX 0808 57 16 86

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Angle Bd. Al Qods et Bd. Haïfa
Ain Chock - Casablanca
Tel: 05 22 50 04 40 / 06 10 88 02

Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca- Tél: 0522 50 04 40 - Urgence : 0610 88 02 35

Site web :www.orlcasa.com



①
PPV: 40 DH
PER: 12/25
LOT: L3939

②
LOT: 05822033
PER: 09/2020
P.P.V: 74,80 DH

③
PPV: 210,00 DH

④
N° du Lot: F 574
Date Per.: 05.05.20
P.P.V: 119,10 DH

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca

- علاج الصمم
- جراحة الغدة الدرقية(الكواطر)
- علاج الدوختة
- علاج الشخير
- الحساسية
- الجراحة بالمنظار
- طبيب سابق بمستشفى 20
غشت الدار البيضاء

Casablanca le :

04 Février 2023

الدار البيضاء في:



Spécialiste de la Thyroïde
أخصائي الغدة الدرقية

Age :

ATCD:

SUSPICION SINUSITE

----- TDM DES SINUS



M U P R A S

N° Admission : 23001267 N° Facture : 23001231 Date facturati: 08/02/2023

Nom et prénom du patient : Mr CHARIT ABDELGHANI

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
TDM SINUS	1.00	1 200.00	1 200.00
Sous-Total			1 200.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille deux cents dirhams. **Total : 1 200.00DH**

Adhérent	: MR CHARIT ABDELGHANI	Part organisme	: 0.00 DH
Mle	: 08163	Part patient	: 1200.00 DH
PC N°	:		



www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

9 111, Boulevard Anoual | Casablanca | 0522 86 09 99 - 0522 86 09 89 - 0522 86 09 79 - 0522 86 29 00

06 63 57 42 60 06 63 57 42 60

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921

Casablanca, le 08 Février 2023

DR ALLOUANE MOHAMED AMINE

MR. CHARIT ABDELGHANI

COMPTE RENDU

TOMODENSITOMETRIE DES SINUS :

Technique :

Examen réalisé en coupes de 3mm, sans injection de contraste avec reconstruction MPR.

Résultat :

- Epaisseissement de la muqueuse des cellules éthmoïdales, des sinus maxillaires et des fosses nasales.
- Méatotomie moyenne bilatérale.
- Agénésie du sinus frontal.
- Sinus sphénoïdal montrant également une transparence conservée.
- Cloison nasale médiane.
- Rhinopharynx d'aspect normal.

Conclusion :

Sinusite chronique ethmoïde maxillaire.

Dr. EL GHAZI MED DR. ALLOUANE MOHAMED
Diagnostic et interventionnel
Spécialiste en Radiologie

